



Extrait du EPS Académie de Lyon

<http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/eps/spip.php?article174>

Commission Académique d'harmonisation des notes session 2005

- Examens - Commissions d'Harmonisation des Notes -

Date de mise en ligne : mardi 13 septembre 2005

Description :

La commission s'est réunie le 13 juin 2005. Elle disposait pour étayer ses décisions de toutes les données issues du logiciel Commission EPS (pack EPS Créteil).

EPS Académie de Lyon

HARMONISATION

Examen	Notés	Moyenne acad	Rappel 2004	Rappel 2003
Bac général+techno Garçons	9931	13,34	13,30	13,36
Bac général+techno Filles	12053	12,37	12,24	12,15
Bac général+techno Total	21984	12,81	12,72	12,70

Ecart Garçons/Filles : 0,97 (1,06 en 2004 ; 1,21 en 2003)

Règles d'harmonisation appliquées :

Harmonisation des notes :

L'harmonisation entre les notes proposées par les établissements s'est faite comme l'an dernier, à hauteur d'un point, pour toutes les notes des lycées, supérieures de 1,5 point à la moyenne académique de 12,81 ou inférieures d'1,5 point à cette même moyenne.

En conséquence, les moyennes concernées ont été remontées d'un point, si inférieures à 11,31, et descendues d'un point, si supérieures à 14,31.

Les cas particuliers ont été étudiés :

- ▶ optionnaires et sportifs de haut niveau : étude plus qualitative avec la moyenne de ces éléments et la moyenne du groupe sans ces éléments ;
- ▶ les petites séries : référence à l'histoire dans l'établissement de ces petits groupes ,et à la moyenne de référence (moyenne des petites séries).

Harmonisation des écarts de notes entre garçons et filles :

Dès lors que l'écart entre les notes d'EPS des garçons et des filles, dans un établissement, est supérieur à 1,5 point, une harmonisation a été pratiquée.

- ▶ Les notes des filles sont montées d'1 point si la moyenne du lycée est inférieure à la moyenne académique de 12,81.
- ▶ Les notes des garçons sont baissées d'1 point si la moyenne du lycée est supérieure à la moyenne académique de 12,81.
- ▶ La commission a utilisé, dans certains cas, la possibilité de cibler l'harmonisation sur telle ou telle série.

Harmonisation entre les épreuves :

Cette année, aucune harmonisation entre épreuves ne s'impose. En effet, aucune moyenne d'épreuve ne présente un écart supérieur à 2 points (recommandation de la commission nationale 2003) par rapport à la moyenne académique de 12,81.

Type d'harmonisation	Nombre d'établissements concernés
+ 1 point aux Filles	15
- 1 point aux Garçons	22
+1 point à tout l'établissement	2

Le nombre total d'ajustements nécessaires est en légère hausse, et porte pour la plupart (37) sur l'écart garçons - filles, bien que l'écart académique baisse.

RESULTATS ACADEMIQUES APRES HARMONISATION

Enseignement obligatoire CCF

Examen	Notés	Moyenne acad	Rappel 2004	Rappel 2003
Bac général+techno Garçons	9931	13,27	13,22	13,36
Bac général+techno Filles	12053	12,45	12,33	12,15
Bac général+techno Total	21984	12,82	12,73	12,70

Ecart Garçons/Filles : 0,82 (0,97 avant harmonisation)

La moyenne académique est en légère augmentation, l'écart garçons - filles continue de diminuer.

Intervalles de répartition des notes :

Sexe	Nombre	0 à 10	10 à 14	15 à 20
Garçons	9931	4,79%	65,07%	30,14%
Filles	12053	6,79%	76,81%	16,39%
Total	21984	5,89%	71,51%	22,60%

Dispensés :

Examen	Nbre	% acad	Rappel 2004	Rappel 2003
Bac général+techno Garçons	179	1,77	2,44	3,22
Bac général+techno Filles	582	4,60	5,32	7,63
Bac général+techno Total	761	3,34	4,03	5,68

Inaptes partiels évalués sur des épreuves adaptées :

Candidats notés sur la moyenne de deux épreuves (inaptes à la 3ème)

Examen	Notés	Moyenne acad	Rappel 2004
Bac général+techno Garçons	114	13,91	13,42
Bac général+techno Filles	478	12,32	12,12
Bac général+techno Total	592	12,91	12,41

La diminution du taux de dispense résulte des possibilités d'évaluation des élèves inaptes rendues possibles par les textes, mais également des dispositifs spécifiques mis en oeuvre par de plus en plus de lycée pour adapter l'EPS et son évaluation aux inaptitudes partielles. L'effort d'information doit se poursuivre, particulièrement en direction du

corps médical et des familles. Parallèlement, la problématique et les contenus d'une EPS adaptée doivent être approfondis en formation initiale et continuée.

Epreuve Ponctuelle Obligatoire Bac général et technologique

Examen	Notés	Rappel 2004
Bac général+techno Garçons	405	326
Bac général+techno Filles	584	500
Bac général+techno Total	989 soit 4,5%	826 soit 3,84 %

Option Facultative en CCF

Couple d'épreuve	Nombre de notés	Moyenne acad
1/2 fond - Badminton	127	10,56
1/2 fond - Tennis de table	79	12,16
Natation - Tennis de table	26	12,35
Sol - Badminton	17	11,57
Natation - Sol	9	14,91
TOUS CANDIDATS	258	11,45

Epreuve Ponctuelle Option Facultative

Examen	Notés	Moyenne acad	Rappel 2004	
			Notés	Moyenne acad
Bac général+techno Garçons	239	14,38	337	13,65
Bac général+techno Filles	125	14,05	47	13,49
Bac général+techno Total	364	14,27	384	13,63

40,2 % des notes sont inférieures à 10/20.

Une régulation des inscriptions est attendue, afin de diminuer le taux d'absentéisme (coûteux en jury et en réservation d'installations) et le nombre de candidats s'inscrivant en aveugle. Les professeurs d'EPS du lycée de scolarisation devraient guider plus précisément les candidats en précisant notamment le niveau d'exigence des épreuves.

Enseignement de complément

Aucun candidat évalué cette session dans l'enseignement de complément (ouvert dans l'académie de Lyon en septembre 2003).

Bilan du fonctionnement de la commission académique

La composition de la commission a été renouvelée au tiers cette année, avec les principes de composition suivants : parité hommes - femmes, couverture géographique de l'académie, représentation de l'enseignement privé (3 enseignants sur 19).

Elle s'est réunie cette année deux fois, en début d'année (validation des protocoles) et en fin (harmonisations), sans

rémunération particulière de ses membres, exceptés les frais de déplacements pris en charge par la DEC.

Toutes les harmonisations ont été décidées et appliquées directement par la commission académique, grâce aux possibilités offertes par le logiciel.

Perspectives 2005-2006

1. Adaptation de la liste académique à l'évolution de la liste nationale. La liste académique comportera trois épreuves : lancer de poids, Gymnastique Rythmique, Step Aérobie.
2. Révision de certains barèmes d'option facultative (Athlétisme et natation afin d'éviter le cumul avec l'enseignement obligatoire). Ajout des épreuves VTT et aviron.
3. Mise en oeuvre des textes à venir sur les examens de la voie professionnelle.
4. Choix de l'outil de saisie informatisée (pack EPS ou logiciel national)
5. Poursuite du travail sur les épreuves adaptées et les certificats médicaux.
6. Suivi particulier de la première session de l'épreuve d'enseignement complémentaire.